



33 rue de Curzay
17230 LONGEVES

L'an deux mil dix-sept, le mardi 28 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur P. BLANCHARD
Etaient présents : Etaients présents : MM. BLANCHARD, LECORGNE, MACAUD Claude, BERTHELOT, BOUTIN, CODOGNET, FERRET, Mmes FERRON, LEGER, MM. MEMON, REDON, SIMON, Mme VANHOUTTE
Excusés : Mme METRAS et M. POMAREDE
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Sylvie FERRON

Délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve (12 votants) les comptes administratifs présentant pour la commune un excédent en section de fonctionnement de 81.736,85 € et de 1.723,68 € en section d'investissement et pour le local commercial un excédent de 6.329,57 € en section de fonctionnement et 41,00 € en section d'investissement
- approuve les comptes de gestion 2016 du receveur, identiques aux comptes administratifs,
- décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit : pour la commune un excédent de fonctionnement reporté de 81.736,85 € et pour le local commercial un excédent de fonctionnement reporté de 6.329,57 €,
- reporte le vote des taux ainsi que celui des budgets le montant des dotations n'étant pas encore connu ce jour,
- adopte le pacte financier et fiscal visant à poser les relations financières entre les communes et la CDC Aunis Atlantique
- fixe ainsi le prix des spectacles :

20 mai 2017 : concert de l'Oreille en l'Air

Adultes 10 €

Ecoles de musique : 5 €

gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

16 septembre 2017 : pièce de théâtre du Tréteau des deux tours

Adultes 10 €

gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

- a constitué un groupe d'acteurs locaux dans le cadre de l'inventaire des zones humides
- approuve les devis présentés pour l'aménagement de l'aire de jeux du jardin public, à savoir le devis d'Agora Collectivités pour l'achat de jeux pour un montant de 5.824,00 € HT soit 6.988,80 € TTC et celui d'Osé Loisirs pour la pose des jeux pour un montant de 4616,00 € HT soit 5.539,20 € TTC,
- décide de faire une demande de fonds de concours pour le projet cité ci-dessus :

Montant global hors taxe des travaux: 10.440 €

Plan de financement : 50% sur les fonds propres, 50% fonds de concours soit un montant de 5.220,00 € sollicité.

Questions diverses

- bureau de vote
- Théâtre des enfants 1^{er} et 2 avril
- AVS à l'école
- Longèves Infos

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 2 avril 2017
Le Maire, Patrick BLANCHARD

